

Nantes, le 11 juillet 2006

A propos du rapport d'évaluation du projet Santé pour Tous (2002-2004) de Nantes-Guinée par Bénédicte Fonteneau et Oumar Ouattara

Commentaires de l'association Nantes-Guinée

Cette mission d'évaluation a été menée avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme ; nous avons apprécié la capacité d'écoute des évaluateurs, leur souci de restitution à tous les niveaux et leur décision de faire des préconisations sans se limiter à l'analyse des faits observés. Cette démarche a correspondu à notre attente ; en ce sens, bénévoles et salariés de Nantes-Guinée avaient fait en sorte de se rendre suffisamment disponibles pour les évaluateurs.

Ce regard extérieur, par des évaluateurs confirmés, est et sera utile au moins dans trois domaines :

- pour confirmer la réalité de problèmes déjà soulevés et recensés dans les rapports d'activité et dans les rapports de mission : viabilité des mutuelles, surconsommation/surprescription, problème du cabinet médical de Timbi Madina, fréquentation de non mutualistes... Ces problèmes ne peuvent plus être ignorés de nos partenaires qui, maintenant, doivent prendre leurs responsabilités,
- pour concrétiser des changements pressentis mais encore à l'état de projet : réorganisation de l'équipe, embauche d'un chargé de programme local, prise en compte du bénévolat, réponse à apporter sur les îles de Loos... Pour les îles de Loos, l'évaluation (du fait qu'y ont été associés les mutualistes) a donné l'impulsion qu'il fallait autour d'un projet redéfini,
- pour avoir un éclairage sur des points importants (mais de fait non vécus comme prioritaires, en regard des urgences à traiter) comme l'intégration des calculs actuariels dans les études de faisabilité ou pas assez explicités, comme le désengagement progressif de Nantes-Guinée.

Les "critiques" que nous pourrions faire ne sont pas tant des critiques que des précisions complémentaires à visée explicative sur des points décalés par rapport aux intentions ou bien plus complexes que ce que laisseraient supposer les préconisations faites dans le rapport.

Siège social

29 quai François Mitterrand – 44273 Nantes Cedex 2
Téléphone : 06.08.35.30.40 – Fax : 02.51.72.34.57
E-mail : nantes-guinee@wanadoo.fr

Siège Guinée

B.P. 570 – Conakry
E-mail : ng_guinee@yahoo.fr
Site Internet : www.nantes-guinee.org

Deux exemples :

- la participation, l'association de tous les membres de l'équipe aux décisions prises... Même si ce principe doit être défendu, amalgamer participation et prise de décision de tous serait, à notre niveau, considérer nos responsabilités de président, de trésorier... avec légèreté. Autre remarque, l'intervention de Nantes est sûrement trop prégnante et il faut œuvrer davantage à une participation plus importante sur place, mais cela suppose un investissement conséquent de tous les acteurs concernés... Un exemple significatif est la démarche entreprise avec le médecin du CMP (cf les rapports de mission annuels depuis 2002) qui a abouti au résultat que l'on sait, sur le plan de la participation, mais qu'on ne peut pas attribuer à Nantes-Guinée. Cela dit, les principes rappelés dans le rapport restent valables et doivent rester une référence pour Nantes-Guinée ; l'embauche au 1^{er} juin d'un chargé de programme local, va dans ce sens.
- la présence d'un médecin conseil pour lutter contre la surconsommation risque d'être de peu d'efficacité sans réforme structurelle au niveau du CMP. Quelles sanctions appliquer à quelqu'un d'intouchable et qui refuse toute idée de contractualisation donc de règle ? Là encore, l'idée n'est pas à rejeter mais elle ne peut être retenue que si elle est applicable. Par contre, l'approche choisie pour les îles de Loos autour du concept de médecin de famille, avec des médecins ayant eu une formation sur les mutuelles, doit pouvoir incorporer la notion de conseil à priori et de contrôle à posteriori. On pourra montrer ainsi aux mutualistes de Timbi qu'il y a d'autres modalités d'offre de soins que ce qu'ils connaissent actuellement.

Enfin, un point souligné lors de la restitution de l'évaluation et qui est un élément primordial à prendre en compte (et à souligner davantage, à l'intention des lecteurs peu confrontés à la réalité du terrain) est l'impossibilité de concevoir le développement d'un projet en l'absence de confirmation de son financement.

Tous ces commentaires prouvent que l'association Nantes-Guinée se sert de ce rapport comme d'un outil pour sa réflexion et pour le développement de son projet. Pour résumer notre satisfaction, nous pouvons dire que nous ne regrettons pas notre démarche volontariste de nous lancer dans une évaluation.

Le président



Daniel COUTANT

Siège social

29 quai François Mitterrand – 44273 Nantes Cedex 2
Téléphone : 06.08.35.30.40 – Fax : 02.51.72.34.57
E-mail : nantes-guinee@wanadoo.fr

Siège Guinée

B.P. 570 – Conakry
E-mail : ng_guinee@yahoo.fr
Site Internet : www.nantes-guinee.org